



Mesures visant à rétablir et à renforcer la confiance urgentement requises à Cancun

Seizième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP16)

29 novembre – 10 décembre 2010, Cancun, Mexique

Recommandations à l'adresse de la COP16

L'**UICN appelle** à une action solide et rapide des Etats, des communautés et des individus afin de prendre toutes les dispositions possibles pour diminuer leurs émissions de gaz à effet de serre immédiatement, afin de garantir que l'objectif fixé à Copenhague, c'est-à-dire de limiter l'augmentation des moyennes mondiales de température à **2°C** au-dessus des niveaux préindustriels, soit atteint. Cela requiert des **objectifs de réduction d'émissions quantifiés pour les pays développés** et des **actions d'atténuation nationales pour les pays en développement des économies émergentes**.

Parallèlement aux négociations vers l'objectif principal d'un accord mondial juridiquement contraignant, il est vital que la CdP prenne des **mesures visant à rétablir et à renforcer la confiance** sous la forme d'un ensemble équilibré de Décisions sur REDD-plus, l'adaptation, le transfert de technologies et l'acquisition de capacités.

L'**UICN appelle aussi** à accélérer le développement, les essais et l'application d'**approches basées sur les écosystèmes pour l'atténuation** dans les forêts et d'autres écosystèmes riches en carbone, et pour l'**adaptation** dans des écosystèmes vulnérables et dans les communautés dépendantes, et l'intégration de ces stratégies dans l'accord global futur et par conséquent dans les stratégies d'adaptation nationales et dans les plans d'action.

Avant tout, de nouveaux **financements rapides** et additionnels doivent être mis à disposition immédiatement, tant pour l'adaptation que pour l'atténuation, et les donateurs doivent faire des efforts concrets afin de fournir des **financements sur le long terme**.

L'UICN appelle à

- ✓ l'établissement d'un **Cadre de l'Adaptation** fort et axé sur la mise en œuvre dans le cadre d'un régime de l'après-2012.
- ✓ reconnaître la **gestion durable des ressources naturelles** comme action permettant de renforcer la résilience des systèmes socio-économiques et écologiques.
- ✓ l'allocation immédiate de **moyens financiers nouveaux et supplémentaires** pour permettre aux actions d'adaptation d'être mises en œuvre sur le terrain.
- ✓ ce que toutes les personnes, les communautés et les Parties puissent prendre les **actions d'adaptation** qu'elles peuvent afin de s'orienter vers les objectifs du Cadre envisagé, et vers la réduction de la vulnérabilité et l'augmentation de la résilience dans les pays en développement en particulier.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter:

Steward **Maginnis**
Directeur, Environment and Development
Siège de l'UICN
Tél.: +41 22 999 0264
Stewart.maginnis@iucn.org

Claire **Parker**
Senior Policy Consultant
Fairhaven
Long Lane
Fowlmere, Cambs
SG8 7TG
Royaume-Uni
Tél.: +44 7769664701
Claire.n.parker@btopenworld.com

Carole **Saint-Laurent**
Senior Forest Policy Advisor
IUCN
70 Mayfield Ave
Toronto
Ontario M6S 1K6
Canada
Tél.: +1(416) 763-3437
carsaint@bellnet.ca

Ninni **Ikkala**
Coordinatrice pour les changements climatiques
Siège de l'UICN
Tél.: +41 22 999 0106
Ninni.ikkala@iucn.org

Siège mondial de l'UICN
Rue Mauverney 28
1196 Gland
Suisse
Tél.: +41 22 999 0000
Fax: +41 22 999 0002
mail@iucn.org
www.iucn.org

L'UICN appelle les Parties à s'assurer que **les cadres nationaux de REDD-plus** reflètent l'évolution obtenue à Copenhague et intègrent les éléments suivants, cohérents avec le texte de négociation qu'ils auront devant eux à Cancun :

- ✓ La reconnaissance de **l'étendue** du potentiel des actions de REDD-plus cohérentes avec le Plan d'Action de Bali, le cas échéant dans le contexte national.
- ✓ Les **garanties** environnementales, sociales et de gouvernance.
- ✓ Des **systèmes de compte-rendu, de vérification et de suivi, qui incluent des garanties** et des co-bénéfices, par exemple les impacts sur et les bénéfices pour la biodiversité, et qui permettent de s'aligner sur les projets pilotes et les projets d'exécution.
- ✓ La **participation efficace et pleine des parties prenantes, en particulier celle des femmes, des peuples indigènes et des communautés locales**, à travers **l'amélioration des procédés de nombreuses parties prenantes** pour garantir que les stratégies nationales REDD-plus bénéficient d'un large appui et soient par conséquent crédibles et exécutables.
- ✓ Le respect des **connaissances et des droits des peuples autochtones et des communautés locales**.

L'UICN exhorte aussi les Parties à améliorer la rapidité de la mise à disposition de **ressources financières et d'investissement**. Les activités REDD-plus à prioriser devrait être celles qui :

- ✓ S'inscrivent dans le contexte des stratégies nationales REDD-plus.
- ✓ Prévoient des mécanismes de distribution efficaces et équitables.
- ✓ Optimisent la biodiversité et les bénéfices de l'atténuation et promeuvent l'application des garanties, en fournissant des bénéfices multiples aux moyens d'existence durables et à la biodiversité.

L'UICN appelle à

- ✓ ce que **les considérations sur la question du genre** soient prises en compte dans le processus de négociation et dans le futur régime sur les changements climatiques autant que de besoin.
- ✓ L'UICN appelle au développement **d'un plan d'action sur la question du genre** dans le cadre de la CCNUCC afin d'assurer la prise en compte systématique d'une perspective de genre dans les politiques et les instruments visant à adresser les changements climatiques, puisqu'une stratégie de genre peut améliorer une mise en place plus durable, efficace et permanente de la Convention.

L'UICN insiste

sur l'importance du **renforcement des capacités** pour l'action aux niveaux local et national, tant sur l'adaptation que sur l'atténuation.

Le défi soumis par les changements climatiques est plus important et plus urgent qu'il ne l'a jamais été

Dans le monde entier, et en particulier dans les pays vulnérables, tout le monde espère que la CdP16 de la CCNUCC à Cancun sera une étape particulièrement importante pour garantir une action mondiale efficace en faveur du climat.

Suite au sommet de Copenhague de l'année dernière, les progrès ont été extrêmement lents en ce qui concerne la mise en place d'un

régime global sur les changements climatiques après 2012. Il semblerait que la majorité s'attende à ce que l'adoption d'un accord juridiquement contraignant soit repoussée à après décembre 2010.

Pourtant, le défi soumis **à l'humanité** par les changements climatiques est plus important et plus urgent qu'il ne l'a jamais été. Les conséquences sur les Hommes et la biodiversité sont ressenties dans la plupart du monde. Cette année, on a encore assisté à de nombreuses catastrophes destructrices dans plusieurs régions.

D'autres effets observés, liés à l'augmentation de la concentration de CO₂ dans l'atmosphère induite par l'activité humaine, sont préoccupants. Les océans connaissent et continueront à connaître des changements au niveau chimique qui sont la conséquence de l'absorption constante d'importants volumes de CO₂ provenant de l'atmosphère – une tendance nommée **acidification des océans**. Ces changements auront probablement un impact négatif sur la croissance et la reproduction de certaines espèces marines et perturberont des processus fonctionnels et structurels de certains écosystèmes dans les océans du monde, en particulier les récifs coralliens. Ces transformations peuvent potentiellement menacer la sécurité alimentaire, porter atteinte aux industries de la pêche, et augmenter le risque d'inondations et d'érosion dans les zones de faible altitude, et de ce fait augmenter la vulnérabilité des moyens d'existence locaux face aux changements climatiques. Réduire considérablement et immédiatement les émissions de CO₂ à leurs sources permettra de lutter contre l'acidification des océans, et aidera à contrer les changements climatiques.

Les effets néfastes des changements climatiques entraînent aussi une série d'implications directes et indirectes pour le respect effectif des droits de l'Homme et ils seront plus durement ressentis par les classes de populations déjà vulnérables par leur lieu d'habitation, leur sexe, leur âge, leur statut de minorité ou d'indigène et leur handicap.

Réduire les émissions de gaz à effet de serre est la seule réponse sur le long terme afin de rétablir l'équilibre du climat global. L'engagement pris et les promesses de réduction des émissions faites lors de l'Accord de Copenhague par plus de 130 pays ne sont pas suffisants pour garantir l'objectif des 2°C inscrit dans l'Accord. Si les promesses de réduction faites à Copenhague se concrétisent, les pays arriveraient à réduire les émissions de 12 à 19% comparé aux niveaux de 1990, tandis que le GIEC a conclu qu'il fallait au moins une réduction de 25% pour éviter l'augmentation de 2°C des températures mondiales. Des actions et des engagements plus forts sont maintenant nécessaires, pour éviter les conséquences d'une planète ayant dépassé le seuil des 2°C.

Les Parties ont quitté Copenhague non seulement en s'étant mis d'accord sur l'Accord de Copenhague, mais aussi en ayant été

proches de nombreux accords sur des thèmes cruciaux : l'adaptation ; la réduction des émissions provenant du déboisement et de la dégradation forestière dans les pays en développement (le mécanisme REDD+) ; le transfert de technologies et le renforcement des capacités. Depuis lors, les discussions sur la gouvernance des nouveaux financements du climat à long terme promis, ont également progressé.

Il est important que les Décisions prises par la CdP à Cancun rétablissent et accroissent la confiance dans le processus de la CCNUCC et les éventuels résultats des négociations. La CdP devrait ainsi finaliser les thèmes sur lesquels le plus de progrès ont été réalisés et adopter un ensemble équilibré de Décisions. Des actions portant sur chaque décision devraient débiter immédiatement.

L'UICN appelle à

- ✓ une action solide et rapide des Etats, des communautés et des individus afin de prendre toutes les dispositions possibles pour diminuer leurs émissions de gaz à effet de serre immédiatement, afin de garantir que l'objectif fixé à Copenhague, c'est-à-dire de limiter l'augmentation des moyennes mondiales de température à **2°C** au-dessus des niveaux préindustriels, soit atteint. Cela requiert des **objectifs de réduction d'émissions quantifiés pour les pays développés et des actions d'atténuation nationales pour les pays en développement des économies émergentes**.
- ✓ Parallèlement aux négociations vers l'objectif principal d'un accord mondial juridiquement contraignant, il est vital que la CdP prenne des **mesures visant à rétablir et à renforcer la confiance** sous la forme d'un ensemble équilibré de Décisions sur REDD-plus, l'adaptation, le transfert de technologies et l'acquisition de capacités.

L'UICN appelle aussi à

- ✓ accélérer le développement, les essais et l'application **d'approches basées sur les écosystèmes pour l'atténuation** dans les forêts et d'autres écosystèmes riche en carbone, et pour **l'adaptation** dans

des écosystèmes vulnérables et dans les communautés dépendantes, et l'intégration de ces stratégies dans l'accord global futur et par conséquent dans les stratégies d'adaptation nationales et dans les plans d'action.

- ✓ Avant tout, de nouveaux **financements rapides** et additionnels doivent être mis à disposition immédiatement, tant pour l'adaptation que pour l'atténuation, et les donateurs doivent faire des efforts concrets afin de fournir des **financements sur le long terme**.

Adaptation

Les efforts de réduction des émissions mondiales à un niveau qui ne causeront pas de changements climatiques dangereux restent encore largement à faire, et les émissions passées continueront d'influencer le climat pendant de nombreuses années. Par conséquent, les mesures d'adaptation aux inévitables impacts doivent être mises en place urgemment. Ces impacts affectent particulièrement les personnes vivant dans des pays en développement vulnérables. Une action de terrain urgente est nécessaire, appuyée par des ressources financières nouvelles et supplémentaires.

Un des résultats qui peut être obtenu à Cancun est une action sur l'adaptation, car les discussions sur le **Cadre de l'Adaptation** sont bien avancées. L'adoption et la mise en œuvre du Cadre pour l'Adaptation envisagé, établira un mécanisme international crucial pour faire avancer et appuyer les **actions d'adaptation** déjà prises aux niveaux local, national et régional. Les exemples d'actions d'adaptation déjà mises en place comprennent:

- Le **Bangladesh**, en collaboration avec des partenaires de développement, a investi plus de 10 milliards de dollars sur les 35 dernières années dans la réduction de la vulnérabilité du pays aux changements climatiques, y compris à travers la prévention des catastrophes naturelles dans les communautés et le développement de cultures résistantes au climat. Ce pays a développé une Stratégie d'Adaptation aux Changements Climatiques, qui englobe des piliers de la sécurité alimentaire, la gestion des catastrophes naturelles et

l'infrastructure orientée vers l'adaptation¹.

- La **Colombie** met actuellement en œuvre son Plan Intégré National pour l'Adaptation, qui utilise des approches d'adaptation basées sur les écosystèmes et des interventions de politiques publiques dans les écosystèmes du Paramos et des hautes Andes. Ces écosystèmes fournissent des services écosystémiques essentiels, par exemple 80% des habitants de Bogota dépendent de l'eau fournie par le Massif du Chingaza. Des stratégies de gestion des bassins versants, de la restauration du sol et de la planification de l'utilisation du foncier ont été développées².
- Dans le Bassin du Fleuve Komadugu Yobe au **Nigeria**, de multiples parties prenantes (y compris les gouvernements local et national) se sont mises d'accord sur un plan de gestion des ressources aquifères afin de restaurer et de gérer le bassin de la rivière. Ceci ayant pour objectif de se pencher sur les défis urgents du développement et les vulnérabilités climatiques. La restauration du débit des cours d'eau peut réduire la vulnérabilité aux inondations, réguler la disponibilité en eau et améliorer la résilience des moyens d'existence requise pour l'adaptation et la réduction de la pauvreté³.

Des actions pour l'adaptation basées sur les écosystèmes sont déjà mises en œuvre dans plusieurs pays. Elles construisent la résilience des systèmes écologique et socio-économique pour aider les personnes à s'adapter aux changements climatiques à travers la gestion durable, la conservation et la restauration d'écosystèmes. Ce sont des actions d'adaptation qui sont à portée de main pour les populations rurales pauvres dépendantes des ressources naturelles en particulier. Elles se sont montrées peu coûteuses et adaptables et peuvent générer des bénéfices à la fois culturels, économiques et sociaux. Par exemple, la gestion efficace des écosystèmes naturels et modifiés,

¹ Stratégie d'Adaptation aux Changements Climatiques du Bangladesh et Plan d'Action 2009.

² Building Resilience to Climate Change, édité par Andrade Perez et al, Commission de l'UICN sur la Gestion des Ecosystèmes, 2010.

³ Environment as Infrastructure. Smith and Barchiesi, 2009. IUCN.

comprenant les Aires Protégées, peut renforcer et maintenir la résilience des moyens d'existence des populations rurales pauvres en sauvegardant les processus et les fonctions des écosystèmes dont ils dépendent.

L'UICN appelle à

- ✓ l'établissement d'un **Cadre de l'Adaptation** fort et axé sur la mise en œuvre dans le cadre d'un régime de l'après-2012.
- ✓ reconnaître la **gestion durable des ressources naturelles** comme action permettant de renforcer la résilience des systèmes socio-économiques et écologiques.
- ✓ l'allocation immédiate de **moyens financiers nouveaux et supplémentaires** pour permettre aux actions d'adaptation d'être mises en œuvre sur le terrain.
- ✓ ce que toutes les personnes, les communautés et les Parties puissent prendre les **actions d'adaptation** qu'elles peuvent afin de s'orienter vers les objectifs du Cadre envisagé, et vers la réduction de la vulnérabilité et l'augmentation de la résilience dans les pays en développement en particulier.

REDD-plus

La résolution du problème des changements climatiques nécessite d'importantes réductions des émissions en combustibles fossiles. Cependant, nous devons réduire les émissions de gaz à effet de serre provenant de différentes sources aussi vite que possible. Des volumes significatifs de dioxyde de carbone provenant du déboisement et de la dégradation forestière, sont aussi libérés dans l'atmosphère. Ainsi, freiner et inverser la perte et la dégradation des forêts tropicales apportent une contribution substantielle et rapide à la réduction des concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, et devrait être reconnu comme une réponse d'atténuation importante qui complète l'action prise pour réduire les émissions provenant des combustibles fossiles. Les **progrès sur le mécanisme REDD-plus** sont par conséquent l'une des évolutions les plus importantes des trois dernières années de négociations.

Un signal fort sur REDD-plus à Cancun serait une étape claire de construction de confiance « sans regrets », orientée vers le succès des négociations de la CNUCC. Des décisions à haut niveau au sein du processus de la

CCNUCC sont nécessaires pour stimuler et guider les activités pilotes liées à des cadres nationaux de REDD-plus solides dans le monde.

Les avancées réalisées au plan national et à travers les initiatives bilatérales et multilatérales montrent que les Parties sont prêtes à se mettre d'accord sur des décisions qui permettront le début de la mise en place du Plan d'Action de Bali. Au sein des pays et des donateurs REDD-plus, on sait que le point de départ pour cela sont les stratégies nationales REDD-plus, qui devraient fournir le cadre pour la définition et la localisation d'activités, de projets, d'initiatives et d'aides REDD-plus.

À Cancun, la CdP doit prendre une décision basée sur le consensus établi lors des négociations qui ont mené à la CdP de Copenhague et sur des éléments de l'Accord de Copenhague. Il est urgent d'établir un mécanisme REDD-plus : il n'y a plus de temps pour rouvrir des sujets sur lesquels un accord était si proche.

L'UICN appelle les Parties à s'assurer que **les cadres nationaux de REDD-plus** reflètent l'évolution obtenue à Copenhague et intègrent les éléments suivants, cohérents avec le texte de négociation qu'ils auront devant eux à Cancun :

- ✓ La reconnaissance de **l'étendue** du potentiel des actions de REDD-plus cohérentes avec le Plan d'Action de Bali, le cas échéant dans le contexte national.
- ✓ Les **garanties** environnementales, sociales et de gouvernance.
- ✓ Des **systèmes de compte-rendu, de vérification et de suivi, qui incluent des garanties** et des co-bénéfices, par exemple les impacts sur et les bénéfices pour la biodiversité, et qui permettent de s'aligner sur les projets pilotes et les projets d'exécution.
- ✓ La **participation efficace et pleine des parties prenantes, en particulier celle des femmes, des peuples indigènes et des communautés locales**, à travers **l'amélioration des procédés de nombreuses parties prenantes** pour garantir que les stratégies nationales REDD-plus bénéficient d'un large appui et soient par conséquent crédibles et exécutables.

- ✓ Le respect des **connaissances et des droits des peuples autochtones et des communautés locales.**

Voici quelques exemples de mesures REDD-plus qui pourraient remplir des fonctions d'atténuation mesurables :

- **Conservation:** Etablir, étendre et gérer efficacement des aires protégées et des corridors reliés entre eux, par exemple en Amazonie brésilienne et dans le Corridor Biologique Mésoaméricain (Mexique et Amérique Centrale)
- **Gestion durable des forêts :** Production de bois certifiés indépendamment ou production durable de produits forestiers non-ligneux, comme dans la Réserve Miyun, Chine, où la restauration du bassin versant dégradé de Beijing améliore l'accès des populations locales aux produits forestiers et augmente le revenu des foyers.
- **L'amélioration des stocks de carbone forestier :** La régénération naturelle, la gestion de forêts secondaires ou la plantation d'arbres (de préférence d'espèces natives) et les systèmes agroforestiers durables, par exemple à Shinyanga, Tanzanie, où environ 500,000 ha de terres forestières ont été restaurés par les paysans et 825 villages afin de fournir de multiples biens et de services forestiers et ont augmenté les revenus des villageois.

L'UICN exhorte aussi les Parties à améliorer la rapidité de la mise à disposition de **ressources financières et d'investissement.** Les activités REDD-plus à prioriser devrait être celles qui :

- ✓ S'inscrivent dans le contexte des stratégies nationales REDD-plus.
- ✓ Prévoient des mécanismes de distribution efficaces et équitables.
- ✓ Optimisent la biodiversité et les bénéfices de l'atténuation et promeuvent l'application des garanties, en fournissant des bénéfices multiples aux moyens d'existence durables et à la biodiversité.

Genre

L'égalité des genres est un pré-requis pour le développement durable et l'éradication de la pauvreté, et constitue un principe clé dans la CCNUCC et dans le Plan d'Action de Bali. Les rôles fondés sur les sexes aboutissent à différents impacts sur les changements climatiques pour les femmes et pour les hommes. Les femmes sont souvent les plus touchées par les impacts des changements climatiques et elles sont souvent les gestionnaires des ressources naturelles dans les communautés rurales en développement. Elles possèdent un accès limité aux ressources nécessaires pour s'adapter aux changements climatiques – qui comprennent la terre, le crédit, les intrants agricoles, les entités de prise de décision, la technologie et les services de formation. Impliquer les femmes peut aider à réduire ces impacts.

L'UICN appelle à

- ✓ ce que **les considérations sur la question du genre** soient prises en compte dans le processus de négociation et dans le futur régime sur les changements climatiques autant que de besoin.
- ✓ L'UICN appelle au développement **d'un plan d'action sur la question du genre** dans le cadre de la CCNUCC afin d'assurer la prise en compte systématique d'une perspective de genre dans les politiques et les instruments visant à adresser les changements climatiques, puisqu'une stratégie de genre peut améliorer une mise en place plus durable, efficace et permanente de la Convention.

Le Ministère de l'Environnement de la Jordanie intègre la dimension de genre dans ces stratégies de lutte contre les changements climatiques, et élabore un *Plan d'Action sur le Genre dans le domaine des Changements Climatiques*. Par conséquent, la dimension de genre devrait être incluse dans la Troisième Communication Nationale de la Jordanie à la CCNUCC. Des stratégies similaires de genre et changements climatiques ont été préparées par le Mozambique et les pays centraméricains.

Renforcement des capacités

Dans la plupart des régions du monde, l'action contre les changements climatiques est mise en place aux plans locaux et nationaux. Les pays, les régions, les municipalités et les communautés locales testent et démontrent leurs « meilleures pratiques », et intègrent aussi de façon efficace des voies de communication multiples sur ces expériences.

L'UICN insiste

- ✓ sur l'importance du renforcement des capacités pour l'action aux niveaux local et national, tant sur l'adaptation que sur l'atténuation.

Promotion de la Cohérence des Politiques avec d'Autres Engagements Internationaux

Les changements climatiques entraînent de nombreux impacts : en plus des effets néfastes dont souffrent les populations humaines, ils affectent la biodiversité et les zones humides ; aggravent la désertification ; mettent en danger les sites de Patrimoine Mondial qui puisent leur caractère unique sur la nature.

Il existe donc de nombreuses synergies entre l'action pour prévenir et combattre les changements climatiques et d'autres politiques de protection des personnes vulnérables, la conservation de la biodiversité et la protection des écosystèmes fragiles.

Pour une efficacité maximale, les stratégies d'atténuation ou d'adaptation aux changements climatiques devraient capitaliser et s'aligner sur les engagements et les actions en vigueur de la Convention sur la Diversité Biologique, la Convention des NU sur la Lutte contre la Désertification, la Convention de Ramsar sur les Zones Humides, la Convention du Patrimoine Mondial, la Déclaration des NU sur les Droits des Peuples Autochtones et d'autres engagements internationaux pertinents.